

Ammar Mustafic

De: Grangeneuve Paiements directs <grangeneuve-pd-dz@fr.ch>
Envoyé: vendredi, 13 janvier 2023 08:22
Objet: [spam probable] Recensement agricole 2023
Pièces jointes: communiqué recensement communes 2023_F.pdf; 2023-01-12
_Erhebungsstellen.xlsx

Importance: Faible

Catégories: CC

Sie erhalten nicht oft eine E-Mail von grangeneuve-pd-dz@fr.ch. [Erfahren Sie, warum dies wichtig ist](#)

Mesdames, Messieurs,

Le recensement agricole annuel arrive à grands pas et plusieurs milliers de détenteurs d'animaux sont invités à les annoncer.

Nous comptons sur votre collaboration pour améliorer continuellement le flux d'informations entre les détenteurs d'animaux et l'administration publique.

Afin que l'information soit diffusée à grande échelle, nous vous remercions de bien vouloir faire paraître le communiqué mentionné ci-dessous soit dans votre bulletin communal soit au pilier public. Vous pouvez également diffuser les coordonnées du préposé local de votre commune (voir fichier Excel annexé). De plus, un communiqué de presse va paraître prochainement sur la page « Actualités » du site de l'Etat de Fribourg et une annonce dans la feuille officielle sera publiée.

Nous vous rappelons que vous ne devez pas mettre à disposition du public le tableau Excel ci-joint, car son contenu est en partie confidentiel.

Vous trouverez ci-joint le document en format PDF.

Nous vous remercions d'avance pour votre précieuse collaboration et vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

L'équipe du Secteur Paiements directs de Grangeneuve

Grangeneuve

Section Agriculture – Sektion Landwirtschaft
Secteur Paiements directs– Sektor Direktzahlungen
Rte de Grangeneuve 31 - 1725 Posieux
T +41 26 305 58 00

Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts **DIAF**
Direktion der Institutionen und der Land- und Forstwirtschaft **ILFD**

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

www.grangeneuve.ch



**Ensemble, économisons l'énergie.
Gemeinsam Energie sparen.**



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Grangeneuve

Section Agriculture – Sektion Landwirtschaft

Grangeneuve
Route de Grangeneuve 31, 1725 Posieux

T +41 26 305 58 00
grangeneuve-agriculture@fr.ch
www.grangeneuve.ch

Aux communes du canton de Fribourg

—
Réf : DS

T direct : +41 26 305 22 56

Courriel : david.stoeckli@fr.ch

Grangeneuve, le 13 janvier 2023

Mesdames, Messieurs,

Le recensement agricole annuel arrive à grands pas et plusieurs milliers de détenteurs d'animaux sont invités à les annoncer.

Nous comptons sur votre collaboration pour améliorer continuellement le flux d'informations entre les détenteurs d'animaux et l'administration publique.

Afin que l'information soit diffusée à grande échelle, nous vous remercions de bien vouloir faire paraître le communiqué mentionné ci-dessous soit dans votre bulletin communal soit au pilier public. Vous pouvez également diffuser les coordonnées du préposé local de votre commune (voir fichier Excel annexé). De plus, un communiqué de presse va paraître prochainement sur la page « Actualités » du site de l'Etat de Fribourg.

Nous vous remercions d'avance pour votre précieuse collaboration et vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

David Stöckli
Responsable du secteur Paiements directs

Communiqué

Aux agriculteurs et détenteurs d'animaux : le recensement agricole arrive à grands pas !

Le recensement agricole annuel aura lieu du 3 février 2023 au 28 février 2023, sous la houlette de Grangeneuve. Les exploitants agricoles, ainsi que tous les détenteurs de bovins, chevaux, porcs, ovins, caprins, daims et cerfs rouges détenus en enclos, lamas, alpagas, volaille et abeilles, de même que les pisciculteurs professionnels, sont tenus de mettre à jour leurs données.

L'objectif de ce recensement est, entre autres, de recenser tous les animaux qui doivent être assurés contre le risque des épizooties auprès de l'Etablissement d'assurance des animaux de rente, Sanima et de lutter plus efficacement contre les maladies animales. Les autorités compétentes doivent avoir une vision globale et savoir quels animaux sont gardés dans quel lieu de détention. Sont également soumis à l'assurance obligatoire les animaux des espèces énumérées précédemment détenus à titre de hobby ou en tant qu'animaux de compagnie.

Les agriculteurs et les détenteurs d'animaux concernés recevront les informations concernant l'ouverture du recensement par e-Mail. L'accès à l'application GELAN se fera comme d'habitude via le portail www.agate.ch.

Si vous avez besoin d'aide pour le recensement, veuillez-vous annoncer à votre préposé local. Les nouveaux détenteurs s'annoncent directement auprès du secteur Paiements directs de Grangeneuve.

EBERHUNGSEITLEN

Table with columns: COI_EBH, NOME_EBH, TYP_EBH, STATUS_EBH, TYP_EBH, POI_EBH, NOME_EBH, STRASS_EBH, NOME_EBH, IN_TELFON, EMAIL, ADR1, ADR2, ADR3, ADR4, ADR5, ADR6, ADR7, ADR8, ADR9, ADR10, ADR11, ADR12, ADR13, ADR14, ADR15, ADR16, ADR17, ADR18, ADR19, ADR20, ADR21, ADR22, ADR23, ADR24, ADR25, ADR26, ADR27, ADR28, ADR29, ADR30, ADR31, ADR32, ADR33, ADR34, ADR35, ADR36, ADR37, ADR38, ADR39, ADR40, ADR41, ADR42, ADR43, ADR44, ADR45, ADR46, ADR47, ADR48, ADR49, ADR50, ADR51, ADR52, ADR53, ADR54, ADR55, ADR56, ADR57, ADR58, ADR59, ADR60, ADR61, ADR62, ADR63, ADR64, ADR65, ADR66, ADR67, ADR68, ADR69, ADR70, ADR71, ADR72, ADR73, ADR74, ADR75, ADR76, ADR77, ADR78, ADR79, ADR80, ADR81, ADR82, ADR83, ADR84, ADR85, ADR86, ADR87, ADR88, ADR89, ADR90, ADR91, ADR92, ADR93, ADR94, ADR95, ADR96, ADR97, ADR98, ADR99, ADR100. Rows list various agricultural entities with their contact details.